

# N O U V E L L E S P O L I T I Q U E S

## N A T I O N A L E S E T E T R A N G E R E S .

QUATRIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DU ODI 22 Frimaire.

( Ere vulgaire. )

Dimanche 13 Décembre 1795.

*Nouveaux détails sur le siège de Manheim. — Levés de troupes dans les pays de Hesse Cassel pour passer au service de la Prusse. — Passage des troupes hanovriennes et hessises au service du roi de Prusse, pour agir contre la Hollande. — Nouvelles des armées françaises sur le Rhin. — Situation des armées de Jourdan et de Pichegru. — Lettre du ministre des finances au directoire exécutif, sur l'état de la trésorerie nationale.*

## A V I S.

*Le prix de l'abonnement à cette feuille est actuellement de 300 liv. pour trois mois, seul terme pour lequel on peut souscrire. Les Abonnés qui n'envoieront ou ne compléteront point le nouveau prix ne recevront ce journal qu'au prorata de la somme adressée.*

*Cette fixation, qui n'a point d'effet rétroactif, n'aura même pas lieu pour les abonnemens expirés au 15 frimaire présent mois, dont les renouvellemens seront reçus au dernier prix de 150 liv.*

*A l'égard des pays étrangers, conquis ou réunis, le prix restera toujours fixé, EN NUMÉRAIRE, à 25 liv. par an, 12 liv. 10 sous par six mois et 6 liv. 5 sous par trois mois.*

## A U T R I C H E.

*De Vienne, le 18 novembre.*

D'après les avis venus de la Russie, on y équipe plusieurs vaisseaux de guerre qu'on destine à être envoyés contre les Français; & si une nouvelle campagne a lieu l'année prochaine, l'impératrice fera marcher encore 40 mille hommes de troupes qui seront tirées de celles qui sont actuellement en Pologne. On assure que ces conditions se trouvent renfermées dans le traité de la triple alliance conclue dernièrement entre l'Autriche, la Russie & l'Angleterre.

Les Russes rassemblent de gros corps de troupes sur les frontières de la Turquie; ils établissent aussi des magasins considérables en Ukraine & en Volhinie, & ils achètent à très-haut prix les denrées dont ils ont besoin.

## A L L E M A G N E.

*De Manheim, le 30 novembre.*

Voici quelques nouveaux détails sur le siège de Man-

heim. On assure que le dessein du général Pichegru étoit d'abord d'évacuer cette place, en même-tems qu'il feroit sa retraite de Worms, mais que le courier qu'il avoit expédié à Paris pour obtenir le consentement du gouvernement, lui apporta l'ordre contraire. Ce général prévoyoit, sans doute, que Manheim ne pouvoit tenir long-tems, & qu'il y perdrait 9 à 10 mille hommes, pour se procurer l'avantage momentané d'avoir 20 à 25 mille hommes de moins à combattre pendant sa retraite. Maintenant que cette armée marche contre lui, il doit trouver bien plus sensible la perte de la garnison de Manheim.

Plusieurs des bataillons qui la composent n'avoient jamais combattu; ils étoient formés de la réquisition de 1793, & étoient restés en garnison dans la Franche-Comté & le Haut-Rhin.

Les Autrichiens avoient établi leurs batteries avec tant de promptitude & les avoient disposées avec tant d'habileté, que la garnison n'avoit d'autre poste à tenir que derrière les palissades ou sur les remparts. Les canonniers se plaignoient de leur côté que les parapets ne les mettoient point à l'abri du boulet; en effet, ils ont perdu beaucoup de monde en faisant le service de leurs pièces sur la partie du rempart, entre la porte de Heidelberg & celle du Necker, où l'on voyoit quantité d'affûts brisés, des canons renversés, presque tous les arbres coupés, par l'effet de l'artillerie impériale.

Dès-lors la garnison ne fut plus occupée que du soin de se préserver d'un assaut; car l'activité avec laquelle les assiégeans pousoient leurs ouvrages, lui en avoit tellement imposé, qu'elle regardoit comme impossible de les retarder. Ces ouvrages étoient déjà fort voisins des deux brèches du rempart, lorsqu'on fut obligé d'évacuer le fort du Necker. Les Autrichiens en profitèrent pour élever derrière ce fort des batteries formidables, où ils avoient déjà établi six mortiers & six gros canons le jour de la capitulation. Enfin l'incendie d'une aile du château qui menaçoit de se communiquer aux bâtimens du collége où étoit l'hôpital militaire, & le grand nombre d'obus qui



furent dirigés contre cet hôpital qui contenoit plus de cinq cents malades ou blessés ; la ruine de la moitié des casernes & d'une église ; le défaut de casernes , pour mettre en sûreté les malades & les blessés , si l'hôpital étoit incendié : toutes ces circonstances ne pouvoient manquer de déterminer le commandant français à une capitulation. Il fut d'ailleurs sollicité par des députations pressantes & réitérées de la part de quelques habitans au nombre de deux ou trois cents ; & l'on assure que le général Montaignu se montra sensible à leurs supplications.

*De Wesel, le 25 novembre.*

Avant-hier après-midi la plus grande partie de la garnison de Dusseldorf est partie pour la Sieg avec un train considérable d'artillerie.

Le général Laurent commande le renfort qui vient de l'armée du Nord qui étoit en Hollande. Indépendamment de celui-ci, les deux généraux de brigade Lormée & Pénée sont passés, par les pays de notre voisinage, de l'autre côté du Rhin.

Voici un paragraphe extrait de la gazette de Carlsruhe.

« On fait de fortes levées de troupes dans les pays de Hesse-Cassel ; & des lettres annoncent que les Hessois sont entrés au service de la Prusse, & que ces troupes sont destinées à agir contre la Hollande. On doit employer pour le même objet les troupes de Hanovre & de Hesse qui sont encore en campagne.

*De Cologne, le 24 novembre.*

Hier six bataillons de l'armée du général Lefebvre sont venus ici par le pont volant du Rhin. Les troupes qui étoient ici logées chez les bourgeois par quatre, cinq & six, & par centaine dans les couvens, & dont le nombre se monte à vingt-cinq mille hommes, sont sorties cette nuit par la porte de Bonn pour se porter, à ce qu'on dit, sur la Nahe. De l'autre côté, on fait une retraite en forme.

*De Dusseldorf, le 23 novembre.*

Les Français sont en grande marche pour la Sieg ; le général Collaud vient de s'y rendre avec sa brigade, pour se joindre au général Hatry qui reçoit encore d'autres renforts considérables de l'armée du Nord.

On voit sur la route d'Andernach à Coblenz un passage continu de troupes & de munitions qui vont à Coblenz.

Les Français ont enlevé une grande quantité de chaloupes du Rhin, qu'ils ont transportées par voitures sur la Moselle.

Les Français ne tirent plus sur Neuwied, depuis qu'on est convenu qu'on n'y mettroit pas de garnison, & il n'y a en effet que des piquets.

*Andernach, le 28 novembre.*

Depuis la retraite des Français, le prix des vivres a beaucoup haussé. Le bled coûte quatorze écus & en coûteroit dix-huit, si on ne craignoit pas que les Français le missent en réquisition, comme cela est arrivé. L'avoine est beaucoup recherchée pour l'armée française de la Moselle.

On a transporté derrière la Meuse tous les lazareths & magasins sans exception. On approvisionne Maëstricht & on travaille à ses fortifications.

Les réquisitions des Français augmentent d'heure en

heure. On vient encore de demander une contribution de 500 mille livres. Il est certain qu'ils enleveront ici des otages, car il est impossible de satisfaire à tout ce qu'ils exigent.

Une lettre de Neuwied, en date du 27, mande positivement que les Français ont quitté les bords de la Sieg dans la nuit du 25, & qu'on les croit occupés à évacuer Dusseldorf.

## BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 17 frimaire.*

Les Autrichiens, commandés par le général Clairfayt ont fait plusieurs tentatives de suite pour pénétrer jusqu'à la Moselle par Traerbach, d'où il est résulté des combats fréquens, où l'on s'est battu de part & d'autre avec beaucoup d'acharnement : jusqu'à ce moment, l'ennemi n'a point encore réussi dans son projet, les Français ayant porté de ce côté-là la plupart de leurs forces, & ils occupent même en oré la ville d'Oberwesel. Cependant les Autrichiens s'avancent au-dessus de Bingen, & l'on regarde généralement une bataille décisive comme très-prochaine. Les Français, de leur côté, ont voulu pousser des troupes jusqu'à Kreutznach ; mais elles ont toujours été vivement repoussées.

Du côté de Coblenz, il ne se passe pas de nuit qu'on n'ait des alertes, parce que l'on croit toujours que l'ennemi va tenter le passage du Rhin. Il arrive continuellement dans les environs de cette ville des troupes qui viennent du Bas-Rhin & de l'intérieur de la république on y attend encore, sous peu, la division de troupes commandée par le général Lefebvre, forte d'environ à 6 mille hommes. L'on a aussi ramené à Coblenz, pendant plusieurs jours de suite, des prisonniers autrichiens faits sur le Hundspruck.

Vers le Bas-Rhin les généraux de division Hatry & d'Haville viennent de prendre une position sur la rive droite derrière la Wupper, où ils ont été renforcés par différents corps de troupes de l'armée du Nord venant de la Hollande & de la Belgique. Ces corps sont commandés par le général Laurent. Les Autrichiens n'ont point encore poussé leurs forces beaucoup au-delà de la Sieg ; mais l'on croit qu'ils ne tarderont pas à tenter quelque chose d'important pour expulser entièrement les Français de la rive droite.

## FRANCE.

*De Paris, le 21 frimaire.*

Le directoire exécutif vient de faire imprimer une lettre du ministre des finances, sur la situation de la trésorerie nationale, dont voici le résultat.

« Il est dû 72 millions en numéraire, il n'en a point de disponible.

» Vingt millions de papiers de Magon sur l'Espagne exigent du tems pour se placer.

» Cent millions d'assignats par jour n'ont pas jusqu'à suffi au tiers des besoins.

» Quinze cents millions, qui seront payés dans cette décade, ne feront qu'une faible sensation.

» Citoyens directeurs, voilà le tableau déchirant que je mets sous vos yeux. Il faut nécessairement des mesures pour faire cesser cet état effrayant. Je laisse à votre sagesse à déterminer ce qu'il est le plus convenable de faire pour sauver la chose publique. Mon devoir étoit de vous présenter l'urgence des circonstances ; je suis prêt à ve-

démontrer  
la liberté  
moyens  
de la tra  
Le

Il par  
prunt lo  
confères  
moyens  
facultés  
les liats

Les m  
nemens  
des mens  
judicieux  
dans dan  
les jour  
de leur

Est-il  
gouver  
par des  
nations  
cueillir  
événem  
les rapp  
qui se m

Nos le  
d'A lema  
d'officiel  
lettres d  
laires ont  
le précis

L'armé  
fensive  
armée q  
postée s  
elle lui  
sonniers.

La div  
du poste  
qui y ét  
servie av  
bayonet  
tues & 5

faits si  
de passer  
construit  
à leur po

L'armé  
spectable  
annoncé  
des Autri

Suite de

On a p  
qu'il n'y



démontrer mon dévouement à votre gloire, & sur-tout à la liberté que vous défendez; mais ne pouvant créer des moyens où il n'en existe pas, j'ai dû vous tenir le langage de la franchise & de la vérité.

Le ministre des finances.

Signé, FAIPOULT.

Il paroît que ce résultat a déterminé l'urgence de l'emprunt forcé, dont la levée & l'assiette seront, dit-on, conférées aux municipalités de la république, attendu les moyens qu'elles ont de connoître plus particulièrement les facultés des contribuables qui doivent être compris dans les listes d'emprunt.

Les mensonges politiques que la plupart des gouvernemens commandent sur les événemens de la guerre sont des mensonges inutiles, dangereux & très-passagers; dit judicieusement le journal intitulé *l'Historien*. C'est cependant dans le cahos de ces exagérations mensongères que les journalistes sont obligés d'aller prendre les matériaux de leur travail.

Est-il un moyen de faire connoître la vérité sans flatter par des louanges trompeuses, ou sans exaspérer par des critiques, l'amour-propre des gouvernemens ou des nations? Oui, sans doute, il en est un; c'est de recueillir franchement les rapports contradictoires des mêmes événemens, ensuite de saisir les occasions de rapprocher les rapports & de faire jaillir de leur contraste la vérité qui se montre toujours plus tard que l'erreur.

Nos lecteurs ont vu les détails consignés dans les feuilles d'Allemagne sur les événemens récents de la guerre. Rien d'officiel n'avoit contredit ces détails; aujourd'hui des lettres de Strasbourg rapportent ce que des témoins oculaires ont déposé de la situation de nos armées, & voici le précis consolant de ces dépositions:

L'armée de Jourdan, loin de se débâter, a repris l'offensive avec un succès égal à sa valeur. La partie de cette armée qui s'étoit rassemblée dans le Hundspruck s'est portée sur la Hahe, & en a aussi-tôt chassé l'ennemi; elle lui a tué deux cents hommes & fait autant de prisonniers.

La division du général Bernadotte s'est ensuite emparée du poste important de Kreutznach sur les Autrichiens, qui y étoient revenus en supériorité de forces; elle s'est servie avec le succès ordinaire du pas-de-charge & de la bayonnette. Ils ont perdu à cette dernière attaque 300 tués & 500 prisonniers. Ils auroient été entièrement défaits si le gonflement de la Nahe eût permis aux Français de passer le même jour cette rivière au gué. On y a construit un pont, & l'armée victorieuse est en ce moment à leur poursuite.

L'armée de Pichegru conserve également la position respectable qu'elle a prise dans les lignes de la Queich, & tout annonce qu'elle s'y maintiendra en dépit de tous les efforts des Autrichiens & des victoires de leurs gazettes.

#### FINANCES.

Suite du morceau qui a été imprimé dans la feuille d'hier.

On a proposé l'établissement d'une banque: je pense qu'il n'y a de meilleur à proposer que des lingots. Nous

n'avons pas ceux-ci, acceptons donc la banque: elle peut être bonne, si on ne la gâte pas en l'organisant. Celui qui l'a conçue a prévu toutes les conditions nécessaires à un établissement de confiance. Je crois qu'il ne s'est trompé que dans ses calculs en faveur des porteurs d'assignats. Mais il sentira lui-même qu'on n'est tenu qu'à remplacer dans leurs mains ce qu'ils y ont en réalité; qu'ils doivent être contents de retrouver sous une forme solide ce qu'ils croyoient posséder encore à l'instant de l'échange, & ce que le lendemain ils ne posséderoient déjà plus sans cette opération. Je remarque cette erreur qui honore la loyauté de l'auteur du projet, parce qu'en redressant son projet on est d'autant meilleur. On ne peut diminuer les charges de la banque sans augmenter ses avantages.

Tandis que nous périssons sous le poids de nos assignats, tandis que d'inutiles & d'insignifians projets se sont succédés depuis six mois, à peine a-t-on proposé une idée qui a pour elle l'assentiment des bons esprits, l'exemple des autres nations & la facilité de l'exécution, qu'il s'élève un discoureur, qui reproduit pour la combattre ces argumens que l'ignorance & l'envie n'ont cessé de répéter contre les établissemens utiles. « Le système de banque, a-t-il dit, n'est bon qu'à enrichir quelques particuliers aux dépens de la nation. Il est plus simple de payer ses dettes; ainsi vendons nos maisons, &c. »

C'est avec des raisonnemens semblables qu'on a renversé tous les grands établissemens de crédit, alors que le crédit nous étoit si nécessaire. C'est en vendant nos maisons & nos champs, que nous avons épuisé nos ressources sans payer nos dettes. Mais enfin je suppose que la vente de Compiègne, de Rambouillet, de Fontainebleau, &c. c'est-à-dire, de nos plus belles forêts; car la vente des maisons ne mettroit pas un grand poids dans la balance; je suppose, dis-je, que ces diverses ventes fissent disparaître tous les assignats, je demanderois au censeur ce qu'il mettroit à leur place dans la circulation de la France. D'autres assignats, sans doute; car il sait bien que nous n'avons pas assez de numéraire, & il rejette sans examen tout système de banque — Mais, dit-il, une banque enrichira ceux qui l'établiront! Cela peut être; je dirai plus, cela est désirable; car ce sera la preuve que l'établissement prospérera; ce qui ne peut être qu'autant qu'il remplira le but de son institution en tirant la nation de la pénurie où elle est. Or, si l'établissement prospère pour la nation, seroit-ce donc un malheur à redouter que de voir une foule d'actionnaires en profiter, & des particuliers récompensés d'un travail & d'une avance qui auroient tiré la patrie du gouffre où tant de fausses opérations l'ont plongée? L'exemple que nous offrent l'Angleterre & l'Amérique n'est-il pas assez rassurant? Cette dernière, sur-tout, étoit à tous égards dans un état pire que le nôtre. Pourquoi seraim-nous nous de suivre la route qu'elle nous a si heureusement tracée? — Il faut sans doute que la banque proposée soit établie sur de bonnes bases; il faut que ses calculs soient bien faits; il faut que le nom de ses directeurs inspire la plus haute confiance; il faut que le gouvernement n'ait aucune autorité sur son régime; mais lorsque toutes ces conditions seront remplies, lorsque ses billets seront un engagement à terme, payable en numéraire à son échange, en attendant qu'elle puisse en émettre qui soient payables à vue, ne craignons pas qu'en les confonde avec un papier avili qui a déjà perdu 99  $\frac{1}{2}$  pour cent, & qui touche au mo-



ment de s'évanouir entièrement dans la main de ses derniers possesseurs.

Il est donc évident qu'une monnaie nouvelle & digne de confiance est le seul remède à nos maux ; que cette monnaie remise en masse au gouvernement, qui la reversera par tous les canaux de ses dépenses, peut seule raviver toutes les branches de l'industrie ; que la nation, qui en fera les fonds par l'abandon de 1200 millions de ses domaines, peut en être utilement indemnisée par une remise considérable sur l'imposition forcée de l'année courante ; que cette opération ne paralyse rien, ne suspend rien, puisqu'elle laisse les assignats dans la circulation jusqu'au moment de leur échange en valeur réelle ; enfin, qu'elle donne au gouvernement des moyens plus puissans & plus étendus qu'il n'en obtiendrait, même par l'emploi désastreux des taxes & des emprunts. C'est donc sur le meilleur mode à employer dans la composition de la seule espèce de monnaie dont nous puissions avoir l'usage, que doivent travailler tous nos écrivains politiques. Je les y invite ; j'invite sur-tout nos législateurs à écarter tous les préjugés & à consacrer à cette étude leurs veilles & toutes leurs méditations.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Suite de la séance du 20 frimaire.

Nous avons dit que le conseil s'est occupé hier d'une loi sur l'embauchage & les provocations à la désertion : deux articles ont été décrétés ; le reste est ajourné.

Le premier de ces articles porte que celui qui embauchera pour l'ennemi ou les rebelles sera puni de mort & ses biens confisqués.

Cette dernière disposition a été vivement combattue par Dumolard, Fermeud, Boissy & Meaule ; ils ont répété ce qu'on a si souvent dit sur cette question ; fondés sur ce principe, qu'on ne doit jamais punir d'un crime, celui qui ne l'a pas commis, ils ont soutenu que toute confiscation est injuste, honteuse, & du plus dangereux exemple ; elle est un attentat à la propriété ; elle démoralise le peuple, rend les crimes profitables au gouvernement, donne la soif du sang. Quelle arme terrible forgée pour la tyrannie ! intéressée à trouver des coupables, elle les désire, les cherchera, les supposera. Si la confiscation a dû trouver sa place parmi les loix révolutionnaires à l'égard des émigrés, moins encore comme une punition que comme une indemnité de la guerre qu'ils nous ont suscitée, elle ne peut pas être rangée parmi nos loix habituelles.

Lecoindre Puyravaux, Génissieux & autres, qui ont parlé pour la confiscation, se fondoient sur ce qu'un embaucheur doit être considéré comme conspirateur, & nos loix ont conservé la confiscation dans les cas de conspiration ; l'embaucheur occasionne à l'état des pertes & des dépenses dont il est juste que ses biens l'indemnisent ; enfin un conspirateur, rarement arrêté par la crainte de la mort, peut l'être par celle de ruiner sa famille : quant aux tyrans, pour lesquels on craint l'exemple, ils n'en ont pas besoin.

La confiscation a été maintenue.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 20 frimaire.

On a lu un procès-verbal dont la rédaction a été adoptée, & le conseil s'est ajourné.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 21 frimaire.

Un membre, par motion d'ordre, a demandé la suspension de la loi qui défend d'acheter des bleds ailleurs qu'aux marchés ; comme nuisant à l'approvisionnement des grandes communes ; on demandoit qu'une commission fût nommée, mais on a représenté que cet objet concernoit le directoire.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 21 frimaire.

La discussion s'ouvre sur la résolution qui autorise le directoire à remplacer les juges.

Portalis combat cette résolution. Les juges, dit-il, doivent être enfans de la confiance comme ils sont les ministres de la justice ; ils ne doivent appartenir qu'à elle ! n'est-il pas vrai, que l'homme dont on tient sa place conserve une influence sur la conscience des hommes mêmes qui sont les plus vertueux. Celui qui est placé par ses pairs est environné de leur estime & de leur confiance ; il n'en est pas de même de ceux qui sont placés par l'autorité supérieure, & c'est un inconvénient nécessaire de cette espèce de nomination, parce que l'autorité qui nomme, ne pouvant connoître la moralité de tous les hommes dispersés sur l'étendue de cette grande république, est obligée de s'en rapporter à d'autres.

L'orateur résume son opinion, en déclarant qu'il trouve le mode de remplacement contenu dans la résolution contraire à l'intérêt & à la sûreté du gouvernement même ; contraire aux principes sur l'ordre judiciaire ; contraire aux mœurs & aux formes républicaines ; contraire aux formes auxiliaires & conservatrices de la constitution de la liberté ; il vote pour que la résolution soit rejetée.

Roger Ducos parle ensuite en faveur de la résolution ; il rappelle que le 25 brumaire dernier le conseil a sanctionné l'attribution accordée au directoire d'achever les élections imparfaites. Le directoire se trouve aujourd'hui dans la nécessité de pourvoir au remplacement des juges qui donneroient ou seroient forcés de donner leur démission, & le conseil des cinq cents a résolu de lui accorder la faculté de ces remplacements. Cette décision est une suite naturelle de celle que vous avez déjà approuvée dit-il.

Ducos combat l'idée mise en avant d'autoriser les juges à se recruter, en disant que ce parti, n'étant point conforme à la constitution, lui est opposé.

Lacué croit que cette idée est conforme à l'esprit de la constitution, puisqu'en cas de mort ou démission de quelques-uns des administrateurs, elle autorise ceux qui restent à s'adjoindre des coopérateurs jusqu'aux élections prochaines.

Poultier appuie la résolution, en disant qu'il y auroit du danger à réunir dans ce moment les assemblées électtorales, dont l'esprit a été en général si mauvais lors des dernières élections.

La question est ajournée à demain.

Bourse du 21 frimaire.

Inscriptions . . . . .	350-60.
Louis . . . . .	3100-200-300-50-400-500-500-600-500-450-75-500-50.

N C

Lettre du  
et chass  
Notifica  
doit s'a  
la négo

Le prix  
de 300 li  
peut sous  
pletteron  
qu'au pro

Cette f  
même pa  
maire pr  
au dernie

A l'ég  
le prix se  
par an,  
par trois

On av  
fayt ranc  
monde l'  
maréchal  
ment on  
la Mosel  
& l'autre  
les Fran  
lorsqu'ils  
qu'ils se

Le gér  
pletter t  
en march  
Les pa  
gèner les  
livrer à  
Les m